

Qui dois-je contacter pour toute question sur la Descente de L'Odet ?

Quand faut-il s'inscrire à la Descente de L'Odet ?

Quand les inscriptions sont-elles ouvertes ?

Quels sont les coûts d'inscriptions ?

Que comprennent -ils ?

Y a-t-il des tarifs de groupe ?

Comment commander les T-Shirts ?

Quels sont les tarifs de location?

A quelle adresse expédier le règlement?

A quel ordre établir le chèque ?

Quel kayak louer ?

Qu'est-ce qui est compris dans la location d'un kayak ?

Le gilet est-il obligatoire pour les kayaks?

Le gilet est-il obligatoire pour les paddles ou les planches à voile?

Quand saurai-je que mon inscription est validée ?

A qui s'adresse la Descente de l'Odet ?

Faut-il une autorisation pour les mineurs ?

Faut-il une bonne condition physique pour faire la Descente de L'Odet ?

Combien de temps dure la Descente de L'Odet ?

La Descente de L'Odet est-elle une course ?

Comment fonctionnent les navettes ?

A quelle heure faut-il être sur site ?

Mon animal de compagnie peut-il m'accompagner lors de la Descente ?

A quoi servent les puces ?

## Qui dois-je contacter pour toute question sur la Descente de L'Odet ?

Nous avons créé une liste de questions / réponses. Si votre question n'apparaît pas ou si vous ne trouvez pas la réponse satisfaisante, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

[odet2021@descente-odet.org](mailto:odet2021@descente-odet.org)

ou par courrier :

CCKQC – Descente de l'Odet - 129 Boulevard de Creac'h Gwen – 29000 Quimper

Les inscriptions sont gérées par des bénévoles à distance. Il est inutile de téléphoner au club de kayak : les éducateurs sportifs du Club ne sont pas habilités à vous répondre.

## Quand faut-il s'inscrire à la Descente de L'Odet ?

Le plus tôt possible, à partir du 28 février 2021, et si vous n'avez pas de bateau n'attendez pas le dernier moment, car le stock de bateaux en location est limité.

## Quand les inscriptions sont-elles ouvertes ?

Les inscriptions en ligne sont ouvertes du dimanche 28 février 2021 jusqu'au 27 juin 2021 pour un règlement par chèque ou virement et jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour un paiement par carte bancaire en ligne. En cas d'inscription tardive et uniquement pour les participants disposant d'un bateau personnel, une permanence sera assurée le samedi 13 juillet 2021 de 10h00 à 12h00 au Centre Nautique de Creac'h Gwen.

**Aucune inscription ne sera prise le dimanche 4 juillet 2021, jour de la Descente de l'Odet.**

## Quels sont les coûts d'inscription?

<b>INSCRIPTIONS</b>	<b>TARIF</b>
JUSQU'A 10 ANS	11€
DE 11 ANS A 15 ANS	15€
ADULTES (à partir de 16 ans)	<b>22€ + 10€ à partir du 21 juin 2021</b>

## Que comprennent -ils ?

- Les frais d'inscription à la manifestation
- 1 T-shirt + 1 gobelet réutilisable par personne inscrite
- L'encadrement sécurité à terre et sur l'eau
- La participation aux animations
- La participation à une tombola à l'arrivée
- Une légère collation à l'arrivée avec boisson

## Y a-t-il des tarifs de groupe ?

Il n'y a aucun tarif de groupe lors de la Descente de l'Odet sauf pour les dragon boats.

## Comment commander les T-Shirts ?

Les t-shirts sont réservés au moment de votre inscription. Il n'est pas vendu de t-shirt sur place.

## Quels sont les tarifs de location de bateaux ?

<b>TYPE DE BATEAU</b>	<b>TARIF LOCATION</b>
KAYAK ET CANOE 3/4 PLACES	28€
KAYAK 2 PLACES	23 €
KAYAK 1 PLACE	14 €

## A quelle adresse expédier le règlement par chèque ?

CCKQC – Odet 2021 – 129 Boulevard de Creac'h Gwen – 29000 Quimper

Rappeler le n° de la commande avec votre règlement.

## A quel ordre établir le chèque ?

CCKQC

## Quel kayak louer ?

Les kayaks quatre places s'adressent aux familles avec 2 enfants de moins de 8 ans. Ils ne sont pas prévus pour 4 adultes.

## Qu'est-ce qui est compris dans la location d'un kayak ?

La location d'un kayak comprend kayak, pagaie(s) et gilet(s). Il n'est pas mis de bidon étanche à disposition.

## **Le gilet est-il obligatoire pour les kayaks?**

Oui, le gilet doit être porté pendant toute la durée de la Descente.

## **Le gilet est-il obligatoire pour les paddles ou les planches à voile ?**

L'utilisation du leash est obligatoire pour les paddles.

L'équipement individuel obligatoire est constitué d'un équipement individuel de flottabilité marqué CE et au minimum 50N, ou d'un gilet de flottaison, ou d'une combinaison de protection : humide en néoprène ou sèche assurant au minimum une protection du torse ou de l'abdomen, une flottabilité positive et une protection thermique.

## **Quand saurai-je que mon inscription est validée ?**

Vous recevrez un message de confirmation de votre inscription qui vous rappellera la nécessité d'envoyer rapidement votre chèque ou effectuer votre virement, si vous réglez par ces moyens-là.

La liste des inscrits sera visible sur le site en ligne.

## **A qui s'adresse la Descente de l'Odét ?**

La Descente de l'Odét s'adresse à tous les publics de 5 ans à ....

## **Faut-il une autorisation pour les mineurs ?**

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs de 16 ans et 17 ans. Elle sera demandée et à fournir en ligne pour valider l'inscription. Les mineurs de moins de 16 ans peuvent participer à condition de désigner un référent adulte participant à la manifestation et en mesure de les superviser. Cette désignation se fait lors de l'inscription. Il convient d'inscrire d'abord l'adulte avant d'inscrire les mineurs.

## **Faut-il une bonne condition physique pour faire la Descente de L'Odét ?**

Il n'est pas nécessaire d'avoir une condition physique de « marathonnier » pour faire la Descente de l'Odét. Les moins sportifs dormiront très bien le dimanche soir et se réveilleront avec quelques courbatures tout au plus. La navigation se fait dans le sens de la marée.

## **Combien de temps dure la Descente de L'Odét ?**

La Descente de l'Odét dure entre 1 heure 30 et 4 heures.

## **La Descente de L'Odét est-elle une course ?**

La Descente de l'Odét n'est pas une course, mais une randonnée.

## **Comment fonctionnent les navettes ?**

Les véhicules transportant des embarcations personnelles ont accès au parking du Centre Nautique situé après le skate park, pour les déposer. Une fois l'embarcation déchargée, les véhicules doivent libérer au plus vite la zone et être garés dans les stationnements autorisés. L'accès direct au Centre Nautique, fermé par un portail, n'est pas possible sauf pour les embarcations lourdes type dragon boats.

Le conducteur du véhicule se rendra ensuite à Bénodet pour garer son véhicule sur le parking du Marché (parking Meneyer) au coin de l'avenue de la Plage et de l'avenue du Fort, avant de reprendre le bus navette qui le reconduira à Quimper pour le départ.

Le système de navette concerne uniquement les conducteurs de véhicules et est destiné à permettre aux participants de retrouver leur véhicule à l'arrivée.

Les participants sont tout d'abord déposés à Quimper au Centre Nautique par le chauffeur, qui se rend ensuite seul à Bénodet pour stationner son véhicule sur le parking du Marché au coin de l'avenue de la Plage et de l'avenue du Fort. Un car/navette (car Eté Evasion et bus blanc du club CCKQC) ramène ensuite les chauffeurs à Quimper

La première navette part à 9h30 de Bénodet, si elle est remplie, puis une rotation s'effectue tout au long de la matinée. La dernière navette part à 12h00. Il est vivement recommandé de ne pas attendre la dernière minute pour utiliser la navette.

Une partie du parking sera réservée aux voitures et aux remorques à bateaux. L'accès sera contrôlé.

Il n'est pas prévu de navettes pour un retour éventuel sur Quimper.

## **A quelle heure faut-il être sur site ?**

La distribution des dossards et des t-shirts aura lieu dès 10h00 du matin jusqu'à 12h30. Les dossiers seront classés par n° de dossard au nom de la personne qui a effectué la commande. Il est souhaitable de se présenter le plus rapidement possible pour retirer son dossier. La distribution des kayaks loués se fera à partir de 10h15.

## **Mon animal de compagnie peut-il m'accompagner lors de la Descente ?**

Oui, mais les animaux embarqués sont sous la responsabilité exclusive de leur maître ou de la personne en ayant la garde. Ceux-ci assurent personnellement la sécurité et l'assistance de leur animal. Ils doivent être tenus en laisse jusqu'à l'embarquement et après le débarquement. Les déjections éventuelles doivent être immédiatement ramassées dans un sac prévu à cet effet et jetées dans un conteneur adéquat.

## **A quoi servent les puces ?**

Chaque dossard est doté d'une puce d'identification qui ne doit en aucun cas être enlevée. La puce permet à l'organisation d'enregistrer l'arrivée des bateaux et de s'assurer que tous les participants sont bien arrivés.

Il n'y a aucune donnée personnelle associée à la puce.